

BRÉSIL

L'écart de PIB par habitant entre le Brésil et les pays de l'OCDE est en train de se réduire, mais il demeure ample et s'explique dans une large mesure par une productivité de la main-d'œuvre relativement faible, due en partie à des taux d'investissement assez bas. Au-delà des récents efforts déployés pour combattre les inégalités via l'extension des programmes de lutte contre la pauvreté, des mesures supplémentaires s'imposent dans les domaines suivants pour préserver les résultats économiques d'ensemble.

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux

Les taux de scolarisation sont proches de 100 % dans l'enseignement primaire et secondaire, mais les résultats des élèves sont relativement faibles. Les taux de diplômés et les résultats doivent également être améliorés dans les établissements privés d'enseignement supérieur.

Mesures prises : Les financements destinés à l'éducation de base et à l'enseignement professionnel ont été accrus. Les conditions d'octroi des prêts étudiants ont été assouplies. Un examen d'entrée dans le corps enseignant, un Plan national de qualification et un salaire-plancher pour les professeurs de l'enseignement public ont été mis en place au niveau national.

Recommandations : Améliorer la qualité de l'enseignement primaire et secondaire. Étoffer l'enseignement professionnel supérieur pour remédier aux pénuries de qualifications.

Améliorer l'efficacité des marchés de capitaux

Bien qu'ils aient servi de rempart à l'économie durant la crise, les mécanismes de crédit administré et les coefficients de réserve obligatoire excessifs appliqués aux banques risquent de freiner l'approfondissement du marché des capitaux, et de nuire à l'efficacité de l'économie dans son ensemble sur le long terme.

Mesures prises : Les coefficients de réserve obligatoire des banques ont été relevés dans un contexte d'expansion rapide du crédit. Pendant la crise, la capacité de prêt de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES, *Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social*) a été accrue.

Recommandations : Supprimer progressivement les mécanismes de crédit administré destinés à certains secteurs, notamment à l'agriculture et au logement, afin d'améliorer la répartition des ressources. Réduire les coefficients de réserve obligatoire imposés aux banques pour alléger les coûts d'intermédiation à moyen terme, conformément à l'objectif consistant à garantir à la fois la stabilité et le développement des marchés de capitaux.

Améliorer la fourniture des services d'infrastructure

La mise en œuvre des programmes précédents d'infrastructure a été marquée par des retards de mise en œuvre. Les restrictions relatives au commerce et à l'investissement freinent l'investissement privé.

Mesures prises : En mars 2010, le gouvernement a annoncé l'adoption d'un plan quinquennal d'investissement visant à renforcer les investissements privés et publics dans les transports, l'assainissement, l'énergie et le logement.

Recommandations : Réduire les frais financiers, l'impôt sur le capital qui s'applique aux investissements productifs et les dépenses courantes dans le secteur public, afin de permettre une augmentation des investissements en infrastructures. Encourager les États et les communes à lancer rapidement et efficacement des projets d'infrastructure. Atténuer les incertitudes réglementaires dans les secteurs du pétrole et du gaz et lever les obstacles juridiques à la concurrence, pour stimuler l'investissement privé.

Autres grandes priorités

Réduire les distorsions induites par le système d'imposition

La fiscalité indirecte brésilienne est pesante du fait de son morcellement, de sa complexité et de sa nature changeante. De lourdes cotisations de sécurité sociale et des prélèvements supplémentaires sur la masse salariale des entreprises font peser une lourde charge sur les revenus du travail, ce qui a des effets préjudiciables sur l'emploi, notamment l'emploi formel.

Mesures prises : En 2008 a été présenté au Congrès un train de réformes destiné à harmoniser les taux et les assiettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au niveau des États fédérés, ainsi qu'à alléger la charge pesant sur les revenus du travail. La ponction fiscale sur l'investissement a été réduite.

Recommandations : Le nouveau gouvernement devrait mener à bien le train de réformes proposé et obtenir le soutien des administrations des États fédérés.

Renforcer les incitations à l'activité dans le secteur formel

Le secteur informel de l'économie recule mais il demeure très étendu, ce qui est en partie imputable au poids des impôts sur le travail, à la conception de certains programmes sociaux (notamment des mécanismes d'assurance-chômage et d'assurance-licenciement) et à la faible employabilité des travailleurs peu qualifiés.

Mesures prises : En 2009 est entrée en vigueur une nouvelle loi destinée à élargir et intensifier les efforts institutionnels déployés pour simplifier la fiscalité et la réglementation applicables aux travailleurs indépendants ainsi qu'aux petites et micro-entreprises.

Recommandations : Encourager l'accumulation de capital humain en cours d'emploi et hors poste de travail et abaisser les cotisations sociales sur les bas salaires, en vue de faire reculer l'économie informelle. Supprimer les désincitations au travail dans le secteur formel inhérentes aux programmes sociaux.

BRÉSIL

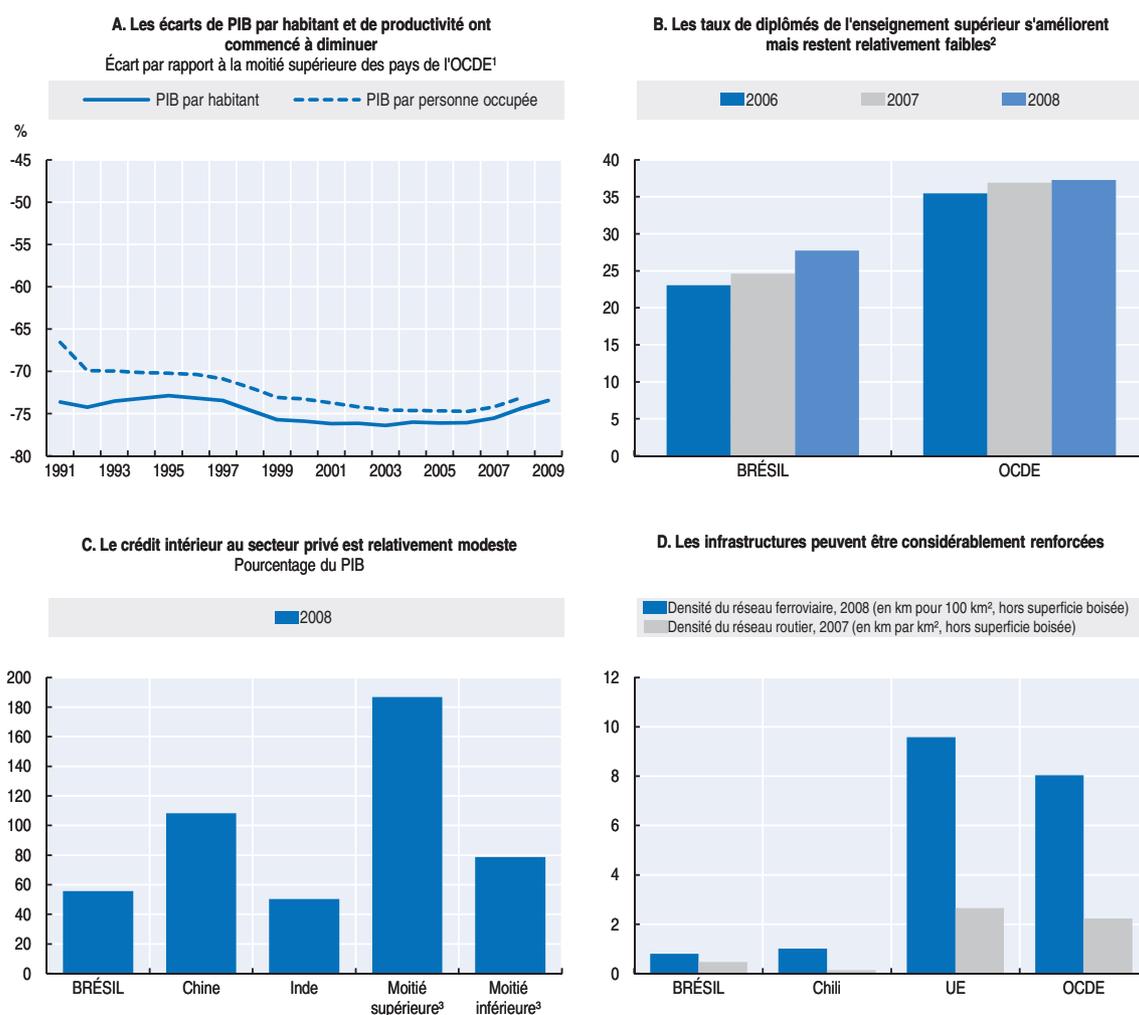
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage

	1998-2008	1998-2003	2003-08
PIB par habitant	2.1	0.5	3.6
Utilisation des ressources en main-d'œuvre
dont : Taux d'emploi	1.3	1.2	1.4
Nombre moyen d'heures travaillées
Productivité du travail ¹	0.7	-0.7	2.2
dont : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

1. La productivité du travail est mesurée à l'aide du PIB par personne occupée.

Source : Estimations fondées sur les Bases de données des Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale, 2010) et des Indicateurs clés du marché du travail (BIT, 2010).



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par personne occupée (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Somme des taux d'obtention à chaque âge, d'un diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type A.
3. Moyennes des moitiés supérieure et inférieure des pays de l'OCDE.

Source : Graphique A : Bases de données des Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale, 2010) et des Indicateurs clés du marché du travail (BIT, 2010) ; graphique B : OCDE (2010), Regards sur l'éducation ; graphiques C et D : Banque mondiale (2010), Indicateurs du développement dans le monde.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932386529>